

Avis relatif à la Journée de consultation de l'industrie – Services de communications convergentes et Services d'infrastructure de centres de contacts

Contenu

1. Objectif.....	3
2. Renseignements logistiques importants.....	3
3. Transformation des télécommunications.....	4
3.1. Contexte.....	4
3.2. Principaux résultats.....	4
4. Aperçu du processus d'approvisionnement	5
4.1. Services de communications convergentes.....	6
4.1.1. Invitation à se qualifier (IAQ)	6
4.1.2. Examen et précision des exigences (EPE)	6
4.1.3. Étape de la demande de soumissions.....	6
4.2. Services d'infrastructure de centres de contacts.....	6
4.2.1. Invitation à se qualifier (IAQ)	6
4.2.2. Étape de la demande de soumissions.....	7
5. Détails logistiques	7
5.1. Format.....	7
5.2. Inscription	7
5.2.1. Inscription à la Journée de consultation de l'industrie (pour les fournisseurs de l'industrie) 7	
5.2.2. Inscription à la Journée de consultation de l'industrie (pour les fonctionnaires)	8
5.2.3. Inscriptions à une rencontre individuelle	8
5.2.4. Modification d'une demande d'inscription.....	9
5.2.5. Confirmation de l'inscription	9
5.2.6. Dépenses liées aux activités de consultation de l'industrie.....	9
5.2.7. Participation aux activités de consultation de l'industrie	9
5.3. Logistique relative à la Journée de consultation de l'industrie	10
5.4. Horaire de la Journée de consultation de l'industrie – le 24 septembre 2013.....	10
6. Coordonnées.....	11

7. Exception au titre de la sécurité nationale	11
8. Renseignements supplémentaires.....	11
ANNEXE A : Liste des ministères et organismes partenaires de Services partagés Canada	13
ANNEXE B : Journée de consultation de l'industrie en vidéoconférence – Emplacements et heures	14

1. Objectif

Services partagés Canada (SPC) organisera une Journée de consultation de l'industrie afin de donner des renseignements, de communiquer ses plans et d'obtenir les commentaires de l'industrie au sujet des options de prestation de services et des processus d'approvisionnement proposés relativement aux services de communications convergentes et services d'infrastructure de centres de contacts. Les services de communications convergentes sont une expression utilisée par SPC pour désigner un ensemble de services comprenant la téléphonie sur IP, la vidéoconférence sur ordinateur, la messagerie instantanée, les services de pont de conférence, les services de vidéo et de conférence pair-à-pair sur ordinateur (audio, vidéo et web). Les services d'infrastructure des centres de contacts font référence à la prestation de services de centres de contacts depuis les locaux d'un fournisseur.

SPC rencontrera également des fournisseurs préinscrits dans le cadre de séances individuelles afin de donner à l'industrie une occasion supplémentaire de communiquer ses connaissances et de fournir des renseignements complémentaires en réponse aux questions que SPC aura présentées durant la Journée de consultation de l'industrie.

Les exposés de la Journée de consultation de l'industrie et les questions à l'industrie seront remis aux fournisseurs au moment de la confirmation de leur inscription.

2. Renseignements logistiques importants

- **Format** : La Journée de consultation de l'industrie est un événement d'une demi-journée, suivi de trois jours de rencontres individuelles avec des fournisseurs préinscrits (voir les sections 5.1 et 5.2.3 pour de plus amples renseignements). La Journée de consultation de l'industrie couvrira à la fois les services de communications convergentes et les services d'infrastructure de centres de contacts. Des rencontres individuelles distinctes seront organisées pour les services de communications convergentes et les services d'infrastructure de centres de contacts.
- **Auditoire** : fournisseurs de services de communications convergentes et de services d'infrastructure de centres de contacts Les fonctionnaires sont conviés, mais en raison d'un nombre de places limité, la priorité sera accordée aux représentants de l'industrie (voir la section 5.1 pour de plus de renseignements).
- **Date** : mardi 24 septembre 2013, de 13 h à 17 h, HAE, pour la Journée de consultation de l'industrie et du 25 au 27 septembre 2013 pour les rencontres individuelles. La durée des rencontres individuelles sera déterminée à la fin des inscriptions, mais elle devrait être comprise entre 45 et 90 minutes.
- **Lieu** : La Journée de consultation de l'industrie aura lieu à Gatineau. Les participants pourront y assister sur place ou par vidéoconférence à Dartmouth, Toronto et Calgary (voir l'Annexe B pour connaître les lieux de vidéoconférence et la section 5.3 pour obtenir de plus amples renseignements).

- **Nombre de participants limité** : Seuls 2 représentants par fournisseur pourront assister à la Journée de consultation de l'industrie (voir la section 5.2.1 pour de plus amples renseignements). Seuls 4 représentants par fournisseur pourront assister aux rencontres individuelles sur les services de communications convergentes. Pareillement, seuls 4 représentants par fournisseur pourront assister aux rencontres individuelles sur les services d'infrastructure de centres de contacts.
- **Formulaires d'inscription** : Les fournisseurs qui souhaitent s'inscrire à la Journée de mobilisation de l'industrie doivent remplir le formulaire à la Pièce jointe A, et les fonctionnaires intéressés qui souhaitent s'inscrire doivent remplir le formulaire à la Pièce jointe B.
- **Date de clôture des inscriptions** : Les inscriptions à la Journée de consultation de l'industrie et, le cas échéant, aux rencontres individuelles (voir les sections 5.2.1 à 5.2.3 pour de plus amples renseignements) prendront fin le **12 septembre 2013 à 16 h, HAE**. Les inscriptions soumises dans les délais pourront être modifiées jusqu'au 13 septembre 2013 à 16 h, HAE (voir la section 5.2.4). SPC confirmera les inscriptions le 16 septembre 2013 (voir la section 5.2.5).

3. Transformation des télécommunications

3.1. Contexte

SPC a été créé le 4 août 2011 avec pour mandat d'exploiter et de transformer l'infrastructure de TI du gouvernement. En vertu de ce double mandat, il incombe à SPC de fournir à ses 42 organisations partenaires des services d'infrastructure de TI modernes, fiables, sécurisés et rentables qui contribueront à l'écologisation du gouvernement. Dans le même temps, il doit bâtir une toute nouvelle organisation.

Le Programme de transformation des télécommunications vise à transformer et à planifier les services de télécommunications, puis à sélectionner des fournisseurs dans ce domaine pour SPC. SPC est aussi chargé d'élaborer des stratégies de prestation de services, en vue de centraliser leur administration, de rationaliser la prestation des services pour réaliser des gains d'efficacité plus importants, de réduire les coûts, de diminuer au minimum les risques et d'améliorer la sécurité et la qualité des services. La stratégie de transformation consiste à aménager les services de télécommunications en volets distincts. Le présent avis couvre les volets services de communications convergentes et services d'infrastructure de centres de contacts.

3.2. Principaux résultats

Les principaux résultats liés aux services de communications convergentes sont les suivants :

- A. Réduire la complexité et le coût total de la TI.

- Regrouper et normaliser l'infrastructure de TI en vue de fournir des services aux partenaires de SPC sur le territoire national.
 - Favoriser l'interopérabilité entre les ministères et les organismes.
- B. Normaliser la gestion des services.
- Normaliser les niveaux de service pour assurer la prestation uniforme et la disponibilité des services dans tous les ministères et organismes partenaires de SPC.
- C. Traiter la question de la sécurité des services de communications convergentes.
- Appliquer des mesures et des contrôles de sécurité normalisés dans l'ensemble des ministères et organismes afin de leur garantir une protection efficace contre les menaces, et continuer à fournir des services sûrs et fiables à la population canadienne.
- D. Assurer une transition économique tout en réduisant au minimum les répercussions sur les activités.
- Établir une stratégie de migration de services qui permettra de réduire les coûts de transition, la complexité de cette dernière et les risques qu'elle présente pour le Canada.
 - Assurer l'intégration des services et fournir des outils de surveillance et des directives à SPC afin de réduire les efforts et les risques pour les ministères et les organismes qui devront convertir leurs applications vers les nouveaux services.

Les principaux résultats liés aux services d'infrastructure de centres de contacts sont les suivants :

- A. Assurer la transition vers le regroupement de l'infrastructure de centre d'appels et des contrats.
- B. Assurer la transition des services purement téléphoniques vers les services multimédia.
- C. Mettre en œuvre une configuration décloisonnée (les agents peuvent être partout).
- D. Établir des exigences relatives aux niveaux de service.
- E. Surveiller le rendement.
- F. Fournir des rapports détaillés et faciles à personnaliser sur le Web.

4. Aperçu du processus d'approvisionnement

L'approvisionnement des services de communications convergentes et des services d'infrastructure de centres d'appels sera mené séparément selon le processus séquentiel décrit ci-après.

4.1. Services de communications convergentes

4.1.1. Invitation à se qualifier (IAQ)

- L'IAQ sert à identifier les soumissionnaires qui possèdent des compétences et une expérience démontrées dans la mise en œuvre et l'exploitation de services de communications convergentes, selon les critères qui seront publiés dans cette IAQ.
- Les soumissionnaires qui satisfont à tous les critères obligatoires seront considérés comme des soumissionnaires retenus et pourront passer à l'étape de l'examen et de la précision des exigences, qui est décrite ci-dessous.

4.1.2. Examen et précision des exigences (EPE)

- Lors de l'étape de l'EPE, SPC communiquera ses exigences préliminaires aux soumissionnaires retenus et leur demandera de faire des commentaires, des suggestions, ou encore de préciser toute question qui, selon eux, devrait être clarifiée par SPC.
- SPC utilisera les résultats de l'étape de l'examen et de la précision des exigences pour peaufiner les exigences liées aux demandes de propositions (DP) lors de l'étape de la demande de soumissions. Les renseignements recueillis ne seront pas utilisés pour évaluer les soumissionnaires, y compris ceux retenus.
- Un processus de vérification de l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement (ICA) sera aussi amorcé durant cette étape. D'autres renseignements seront communiqués au sujet du processus de vérification de l'ICA durant la Journée de consultation de l'industrie.

4.1.3. Étape de la demande de soumissions

- À l'étape de la demande de soumissions, SPC pourra publier une ou plusieurs DP officielles.
- Seuls les soumissionnaires retenus ayant réussi le processus de vérification de l'ICA seront autorisés à déposer une soumission officielle conforme aux exigences énoncées dans la ou les DP.

4.2. Services d'infrastructure de centres de contacts

4.2.1. Invitation à se qualifier (IAQ)

- L'IAQ sert à identifier les soumissionnaires qui possèdent des compétences et une expérience démontrées dans la mise en œuvre et l'exploitation de services d'infrastructure de centres de contacts, selon les critères publiés dans cette IAQ.
- Un processus de vérification de l'ICA sera aussi amorcé durant cette étape.
- Les soumissionnaires qui satisfont à tous les critères obligatoires seront considérés comme des soumissionnaires retenus et pourront passer à l'étape de l'examen et de la précision des exigences, qui est décrite ci-dessous.

4.2.2. Étape de la demande de soumissions

- À l'étape de la demande de soumissions, SPC pourra publier une ou plusieurs DP officielles.
- Seuls les soumissionnaires retenus ayant réussi le processus de vérification de l'ICA seront autorisés à déposer une soumission conforme aux exigences énoncées dans la ou les DP.

Remarque : Les renseignements fournis dans le présent avis sont présentés à titre informatif uniquement, et SPC se réserve le droit de modifier toute partie du contenu de cet avis. Veuillez consulter le site www.achatsetventes.gc.ca pour obtenir l'information la plus récente sur le processus d'approvisionnement en services de transformation des télécommunications.

5. Détails logistiques

5.1. Format

La Journée de consultation de l'industrie sur les services de communications convergentes et les services d'infrastructure de centres de contacts est un événement d'une demi-journée, ouvert aux fournisseurs intéressés de l'industrie de la TI ainsi qu'aux fonctionnaires intéressés. La priorité sera toutefois donnée aux fournisseurs. Ces derniers sont cordialement invités à prendre part à la journée en personne dans l'établissement de la région de la capitale nationale, ou par vidéoconférence dans trois établissements situés à Dartmouth, Calgary et Toronto.

On fera le survol des résultats clés et des exigences, du processus d'approvisionnement prévu et des exigences en matière d'intégrité de la chaîne d'approvisionnement.

De plus, des rencontres individuelles auront lieu avec les fournisseurs de l'industrie de la TI qui se seront inscrits à l'avance. Des rencontres individuelles distinctes seront organisées pour les services de communications convergentes et les services d'infrastructure de centres de contacts.

5.2. Inscription

5.2.1. Inscription à la Journée de consultation de l'industrie (pour les fournisseurs de l'industrie)

Les fournisseurs intéressés doivent remplir électroniquement le Formulaire d'inscription à la Journée de consultation de l'industrie, qui se trouve à la Pièce jointe A, et le renvoyer en tant que pièce jointe à un courriel à : SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca au plus tard à 16 h, HAE, le 12 septembre 2013.

- Étant donné que l'espace est limité dans la salle où se tiendra la Journée de consultation de l'industrie, chaque entreprise ou association participante peut inscrire au plus 2 représentants.
- Les représentants de l'industrie doivent indiquer la dénomination sociale légale, l'adresse postale, l'adresse électronique et le domaine d'expertise de l'entreprise et préciser les noms des représentants qui assisteront à la séance. En fournissant ces renseignements, les parties acceptent qu'ils soient diffusés (enregistrement et diffusion de la vidéoconférence, etc.).
- Les représentants de l'industrie qui ne peuvent pas assister à la séance en personne peuvent s'inscrire pour y assister par vidéoconférence. SPC facilitera la tenue de vidéoconférences pour la Journée de consultation de l'industrie aux endroits figurant à l'Annexe B. Veuillez indiquer sur le formulaire d'inscription si vos représentants assisteront à la Journée en personne ou par vidéoconférence. Les 2 représentants d'une entreprise ou d'une association peuvent assister à la séance dans des lieux différents.
- Aucun service de téléconférence ne sera offert pour la Journée de consultation de l'industrie.
- Les représentants devront présenter une pièce d'identité avec photo (p. ex. permis de conduire) au moment de l'enregistrement sur place et aux emplacements désignés pour la vidéoconférence.
- À noter que SPC publiera la liste des fournisseurs présents à la Journée de consultation de l'industrie sur le site www.achatsetventes.gc.ca.

5.2.2. Inscription à la Journée de consultation de l'industrie (pour les fonctionnaires)

Tout fonctionnaire qui souhaite participer à la Journée de consultation de l'industrie doit remplir électroniquement le « Formulaire d'inscription à la Journée de consultation de l'industrie », qui se trouve à la Pièce jointe B, et le renvoyer en tant que pièce jointe à un courriel à : SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca au plus tard à 16 h, HAE, le 12 septembre 2013.

La priorité sera accordée aux représentants de l'industrie; s'il reste des places une fois l'inscription terminée, l'inscription des fonctionnaires concernés sera alors confirmée.

5.2.3. Inscriptions à une rencontre individuelle

Les fournisseurs qui souhaitent participer aux rencontres individuelles doivent remplir électroniquement le « Formulaire d'inscription à une séance de consultation individuelle de l'industrie », qui se trouve à la Pièce jointe A, et le renvoyer en tant que pièce jointe à un courriel à : SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca au plus tard à 16 h, HAE, le 12 septembre 2013.

- Les demandeurs devront aussi indiquer sur le formulaire d'inscription (Annexe A) le but et l'objectif général lié à leur demande de rencontre.

- Seules les inscriptions des fournisseurs ayant inscrit au moins 1 représentant à la Journée de consultation de l'industrie seront acceptées.
- Toutes les rencontres individuelles auront lieu dans la région de la capitale nationale.
- Aucun service de téléconférence ou de vidéoconférence ne sera offert pour les rencontres individuelles.
- Chaque fournisseur sera informé du lieu et de l'heure de la rencontre individuelle dans la confirmation de date que lui transmettra SPC.
- À noter que SPC publiera la liste des fournisseurs qui participent à ces rencontres individuelles sur le site www.achatsetventes.gc.ca.

5.2.4. Modification d'une demande d'inscription

Des changements peuvent être apportés à la demande d'inscription en envoyant un courriel à SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca au plus tard à 16 h, HAE, le 13 septembre 2013. Les entreprises peuvent notamment remplacer un représentant inscrit par une autre personne, ou changer l'emplacement à partir duquel leur représentant assistera à la séance. Lors de la Journée de la consultation de l'industrie, seuls les représentants dûment inscrits auprès de SPC suivant les directives ci-dessus seront admis dans la salle de la séance ou au lieu de la vidéoconférence.

5.2.5. Confirmation de l'inscription

SPC confirmera l'inscription et tout changement aux demandes d'inscription auprès des entreprises inscrites par courriel au plus tard à 17 h, HAE, le 16 septembre 2013. On indiquera aux fonctionnaires concernés si leur participation a été confirmée, après avoir tenu compte des contraintes d'espace (voir la section 5.2.2).

5.2.6. Dépenses liées aux activités de consultation de l'industrie

Le transport, l'hébergement, les repas et le stationnement sont aux frais des participants. SPC ne remboursera pas les dépenses liées à la participation aux activités associées à la Journée de consultation de l'industrie.

5.2.7. Participation aux activités de consultation de l'industrie

La participation à ces activités de consultation de l'industrie n'est pas obligatoire. Les entreprises qui choisissent de ne pas assister à ces séances ou rencontres pourront tout de même participer au processus d'approvisionnement.

Cela dit, veuillez noter qu'en vertu des modalités figurant à la section 5.2.3, seules les inscriptions des fournisseurs ayant inscrit au moins un représentant à la Journée de consultation de l'industrie seront acceptées.

5.3. Logistique relative à la Journée de consultation de l'industrie

- **Date :** Le 24 septembre 2013
- **Lieux et horaire :**
 - Lieu où se tiendra l'événement – Région de la capitale nationale :
 - Salle où les exposés seront présentés :
Salle Outaouais
Place du portage, Phase IV
140, Promenade du Portage
Gatineau/Hull (Québec) J8X 2K2
 - Heure : 12 h – 12 h 45 (HAE) – Enregistrement des participants
13 h (HAE) – Début de la séance
 - Participation à distance – Participants régionaux :
 - Un système de vidéoconférence sera installé à Dartmouth, Calgary et Toronto.
 - Veuillez consulter l'Annexe B pour les lieux et l'horaire.
- **Sécurité :** Les exposés ne contiendront aucun renseignement classifié.

Il n'y aura pas de barrière de sécurité (**aucune** carte d'accès ne sera exigée) à franchir pour entrer dans la salle. Toutefois, un agent de sécurité devra accompagner les personnes qui choisissent d'assister à la séance de consultation dans l'un des emplacements désignés pour la vidéoconférence.

5.4. Horaire de la Journée de consultation de l'industrie – le 24 septembre 2013

Remarque : Le contenu de la Journée de consultation de l'industrie pourrait changer après l'affichage du présent avis.

Heure	Présentateur	Description
13 h – 13 h 05	Maître de cérémonie	Mot d'ouverture et présentation des objectifs liés à la Journée de consultation de l'industrie
13 h 05 – 13 h 35	Benoît Long, sous-ministre adjoint principal, Transformation, stratégie de services et conception	Survol du Programme de transformation de SPC
13 h 35 – 14 h 35	Michel Fortin, directeur général, Programme de transformation des télécommunications	Communications convergentes (services sur ordinateur et services de conférence)

14 h 35 – 14 h 50	Pause	
14 h 50 – 15 h 30	Michel Fortin, directeur général, Programme de transformation des télécommunications	Services d'infrastructure de centres de contacts
15 h 30 – 16 h	Carey Frey, directeur, Bureau des relations stratégiques (sécurité de la TI), Centre de la sécurité des télécommunications Canada Patrick Mountford, directeur, Stratégie en matière de cybersécurité, Programme de transformation de la cybersécurité et de la sécurité de la TI	Intégrité de la chaîne d'approvisionnement
16 h – 16 h 30	Jason Weatherbie, directeur principal par intérim, Aprovisionnement en services partagés de technologie de l'information, SPC	Approche en ce qui a trait aux solutions d'approvisionnement collaboratif
16 h 30 – 16 h 45	Maître de cérémonie	Questions et réponses
16 h 45 – 17 h	Maître de cérémonie	Récapitulation/mot de la fin

6. Coordonnées

Gordon Sanford
Approvisionnements et relations avec les fournisseurs
PDP3, 11, rue Laurier
Gatineau (Québec) K1G 4A8

Tél. : 819-956-1918

Courriel : SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca

7. Exception au titre de la sécurité nationale

Les projets des services de communications convergentes et des services d'infrastructure de centres de contacts sont assujettis à l'exception au titre de la sécurité nationale et sont donc exclus de toutes les obligations relatives aux accords commerciaux internationaux.

8. Renseignements supplémentaires

Cet événement est ouvert à tous les fournisseurs de l'industrie de la TI. Les représentants des médias ne peuvent y participer. Toutes les demandes des médias devraient être transmises au service concerné, lequel peut être joint au 613-947-6276.

Les renseignements fournis dans le présent avis sont présentés à titre informatif uniquement, et SPC se réserve le droit de modifier toute partie du contenu de cet avis, y compris les dates. Veuillez consulter le site www.achatsetventes.gc.ca pour obtenir l'information la plus récente sur le processus d'approvisionnement en services de communications convergentes et en services d'infrastructure de centres de contacts.

Les exposés présentés par SPC, les questions à l'industrie, la liste des participants à la Journée de consultation de l'industrie et aux rencontres individuelles ainsi que les réponses aux questions et toute précision complémentaire seront publiés sur le site Web www.achatsetventes.gc.ca (le site qui héberge le service électronique d'appels d'offres de SPC).

L'industrie est invitée à faire des commentaires sur l'information fournie dans l'avis relatif à la Journée de consultation de l'industrie. Ces commentaires devraient être transmis à l'adresse suivante : SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca.

Les fournisseurs peuvent transmettre des réponses écrites aux questions à l'industrie (posées durant les exposés de la Journée de consultation de l'industrie), à l'adresse suivante : SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca au plus tard à 24 h, HAE, le 4 octobre 2013.

Les documents peuvent être fournis dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

ANNEXE A : Liste des ministères et organismes partenaires de Services partagés Canada

- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
- Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada
- Agence canadienne de développement économique du Nord
- Agence canadienne d'inspection des aliments
- Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
- Agence de la santé publique du Canada
- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Agence des services frontaliers du Canada
- Agence du revenu du Canada
- Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario
- Agence spatiale canadienne
- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Anciens Combattants Canada
- Bibliothèque et Archives Canada
- Bureau du Conseil privé
- Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
- Citoyenneté et Immigration Canada
- Commission canadienne de sûreté nucléaire
- Commission de la fonction publique du Canada
- Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada
- Conseil national de recherches du Canada
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
- École de la fonction publique du Canada
- Environnement Canada
- Gendarmerie royale du Canada
- Industrie Canada
- Infrastructure Canada
- Ministère de la Défense nationale
- Ministère de la Justice
- Ministère des Finances
- Parcs Canada
- Patrimoine canadien
- Pêches et Océans Canada
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada
- Ressources naturelles Canada
- Santé Canada
- Secrétariat du Conseil du Trésor
- Sécurité publique Canada
- Service correctionnel du Canada
- Statistique Canada
- Transports Canada
- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

ANNEXE B : Journée de consultation de l'industrie en vidéoconférence – Emplacements et heures

<u>Ville</u>	<u>Adresse*</u>	Heure d'ouverture de la salle (pour confirmer sa présence)	Heure de début de la séance
Calgary	Édifice Harry-Hays 2 ^e étage, salle 270/272 220 4th Ave. SE Calgary (Alberta) T2G 4X3	10 h15 (HAR)	11 h (HAR)
Toronto	6 ^e étage, salle 6i 4900, rue Yonge (North York) Toronto (Ontario) M2N 6A8	12 h 15 (HAE)	13 h (HAE)
Dartmouth	Salle 235 126 Cromarty Drive Dartmouth (N.-É.) B3B 0E9	13 h 15 (HAA)	14 h (HAA)

* Les adresses peuvent changer en fonction du nombre de demandes de vidéoconférence à un endroit donné et de problèmes imprévus liés à la disponibilité des salles.

Remarque : Les participants seront dirigés vers la salle de vidéoconférence dès leur arrivée. Les participants doivent s'être inscrits au préalable et montrer une pièce d'identité appropriée pour assister à l'événement.